

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ORLEANS - 4502 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 26/11/2025 - 13155 - 2014 B 00225 - 532 644 424 - 2 ROUES AND CO

2 ROUES AND CO
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
au capital de 1 500 euros
Siège social : 111 RUE DE PARIS
45680 DORDIVES
532 644 424 RCS ORLEANS

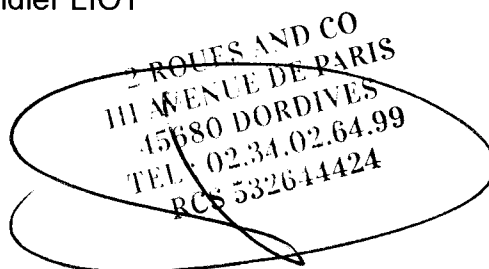
PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 4 NOVEMBRE 2025

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice de 11.218,67 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	11.218,67 euros
Au compte "report à nouveau"	9.093,19 euros

L'associé unique prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Le Gérant
Didier LIOT



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE														
Désignation de la société:			Adresse du siège social:											
EURL 2 ROUES AND CO			111 RUE DE PARIS											
SIRET	5	3	2	6	4	4	4	2	4	0	0	0	2	2
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:											

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées	NEGOCIANT VEHICULES OCCASION			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	11 219
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodécies	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

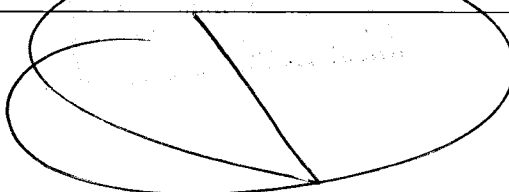
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					

F COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?					
OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
AUDIT COMPTABILITE FISCALITE 12 AVENUE DU VALQUIOU 93290 TREMBLAY EN FRANCE Tél:			Tél:		
OGA/OMGA	<input type="checkbox"/>	Visueur conventionné	<input type="checkbox"/>	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Identité du déclarant:		
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné			Date:	03/11/2025	Lieu: DORDIVES
Examen de conformité fiscale (ECF)			Qualité et nom du signataire: GERANT		
			Signature: LIOT DIDIER		

Cegid Quadra



Désignation de l'entreprise		EURL 2 ROUES AND CO		Néant <input type="checkbox"/> *					
Adresse de l'entreprise		111 RUE DE PARIS 45680 DORDIVES							
Numéro SIRET *		5 3 2 6 4 4 4 2 4 0 0 0 2 2		Durée de l'exercice en nombre de mois * [1 2] Durée de l'exercice précédent * [1 2]					
				Exercice N clos le [3 1 1 2 2 0 2 4]		Exercice N-1 clos le [3 1 1 2 2 0 2 3]			
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012				
		Autres *	014	1 200	016	1 200			
	Immobilisations corporelles *	028	6 644	030	6 608	36	236		
	Immobilisations financières * (1)	040	48	042		48	48		
	Total I (5)	044	7 892	048	7 808	84	284		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	5 141	052		5 141	6 253	
		Marchandises *	060	8 070	062		8 070	13 050	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	422	070		422		
		Autres * (3)	072	800	074		800	1 216	
	Valeurs mobilières de placement	080		082					
	Disponibilités	084	834	086		834	3 706		
	Charges constatées d'avance *	092		094					
	Total II	096	15 267	098		15 267	24 225		
	Total général (I+II)	110	23 159	112	7 808	15 351	24 509		
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			1 500	1 500			
	Ecart de réévaluation	124							
	Réserve légale	126			150	150			
	Réserves réglementées*	130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131			132	10 358			
	Report à nouveau	134			134	(8 232)	(8 232)		
	Résultat de l'exercice	136			136	(11 219)	10 358		
	Subventions d'investissement	137							
	Provisions réglementées	140							
	Total I	142				(7 443)	3 775		
Provisions pour risques et charges	154			Total II					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			6 749	11 799			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164							
	Fournisseurs et comptes rattachés	166			839	726			
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169	15 206	172	15 206	8 068			
	Comptes courants d'associés	173							
	Autres dettes	175				140			
	Produits constatés d'avance	174							
	Total III	176				22 794	20 734		
Total général (I + II + III)	180				15 351	24 509			
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : EURL 2 ROUES AND CO

Néant *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		406			
	Autres	410	1 200	412		414		416	1 200	416	1 200		1 200
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		426			
	Constructions	430		432		434		436		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	600	442		444		446	600	446	600		600
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		456			
	Matériel de transport	460	4 424	462		464		466	4 424	466	4 424		4 424
	Autres immobilisations corporelles	470	1 620	472		474		476	1 620	476	1 620		1 620
Immobilisations financières		480	48	482		484		486	48	486	48		48
TOTAL		490	7 892	492		494		496	7 892	496	7 892		7 892
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499		499			
Autres immobilisations incorporelles		500	1 200	502		504		506	1 200	506	1 200		1 200
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		516			
	Constructions	520		522		524		526		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	364	532	200	534		536	564	536	564		564
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		546			
	Matériel de transport	550	4 424	552		554		556	4 424	556	4 424		4 424
	Autres immobilisations corporelles	560	1 620	562		564		566	1 620	566	1 620		1 620
TOTAL		570	7 608	572	200	574		576	7 808	576	7 808		7 808
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
	6	7	8	9	10								
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme							
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	583	587	589	585	599
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : EURL 2 ROUES AND CO

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

			Déficits imputés	983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	9 508	Déficits reportables	984 9 508
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Déficits de l'exercice	860 11 219
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870 20 727

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin			325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)		380		11 484
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326	
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	21 537
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	11 150
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise : EURL 2 ROUES AND CO		Néant <input type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 01/01/2024 et clos le : 31/12/2024		Durée en nombre de mois : 1 2
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	134 723
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	134 723
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Retrègues sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	1
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)		
Achats	121	86 435
Variation négative des stocks	145	6 092
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	23 571
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	116 098
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	18 626
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	18 626
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	134 723
Effectifs au sens de la CVAE *	023	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET 5 3 2 6 4 4 4 2 4 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL 2 ROUES AND CO

ADRESSE (voie) 111 RUE DE PARIS

CODE POSTAL 45680

VILLE DORDIVES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom de famille LIOT Prénom(s) DIDIER

Nom d'usage % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100Naissance : Date 311263 N° Département 77 Commune MEAUX Pays

Adresse : N° 111 Voie RUE DE PARIS

Code postal 45680 Commune DORDIVES Pays France

Titre (2) Nom de famille Prénom(s) Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL

VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.